

**EPREUVES ECRITES de la SESSION de JUIN 2024**  
**CE TABLEAU TIENT LIEU DE CONVOCATION AUX EXAMENS**

**IMPORTANT :** Après lecture attentive du tableau des examens, les étudiants constatant une incompatibilité entre les épreuves sont priés de le signaler au secrétariat, par courrier postal, courriel, teams ou par téléphone. En outre, ils doivent vérifier régulièrement le tableau des examens, avant les épreuves, pour s'assurer qu'aucune modification n'est intervenue.

**Aucune convocation aux épreuves orales n'est envoyée aux étudiants :** ils doivent consulter les panneaux d'affichage de leur section, leur mail ou leur groupe teams selon le mode de communication habituel de leur secrétariat. Aucun renseignement concernant ces oraux n'est communiqué par téléphone.

**RAPPEL DES PRINCIPALES CONSIGNES RELATIVES A LA DISCIPLINE DE L'EXAMEN :**

**Les étudiants doivent se présenter une demi-heure avant le début des épreuves. Ils doivent être en possession de leur carte d'étudiant et d'une pièce d'identité à chaque épreuve (sans ces documents, ils ne sont pas autorisés à composer) et doivent :**

➤ avant d'entrer dans la salle d'examen :  
consulter la liste des étudiants autorisés à composer apposée à l'entrée de l'amphithéâtre ou de la salle d'examen afin de vérifier que leur nom figure sur cette liste.

➤ dans la salle d'examen :  
1) avant de s'installer, déposer leur cartable ou sac à dos au fond de la salle ou au fond de l'amphithéâtre,  
2) s'asseoir impérativement à la place attribuée ou, en l'absence de numéro attribué, suivre les consignes de l'enseignant responsable de la surveillance de l'épreuve. Dans les deux cas, **une place doit rester libre entre chaque candidat.**

Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première demi-heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche (fin du premier quart d'heure si l'épreuve dure une heure ou moins).

Les candidats demandant à quitter provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un et doivent remettre leur copie au surveillant qui leur restitue à leur retour.

Les surveillants peuvent demander, à tout moment d'une épreuve, à des étudiants dont les oreilles ou le cou ne sont pas apparents de les découvrir momentanément afin de vérifier qu'ils n'ont pas d'appareils de communication auditifs.

**Il est interdit :**

- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur,  
- **d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser les téléphones portables et tout autre dispositif électronique permettant le stockage de données (ipod, montres connectées, appareil photo numérique...), et des documents non autorisés pendant l'épreuve.**

**Fraudes :**

Conformément à la charte des examens (incluse dans le référentiel commun des études LMD), **TOUT ETUDIANT CONVAINCU DE FRAUDE FERA L'OBJET DES PROCEDURES DISCIPLINAIRES REGLEMENTAIRES.**

**RESULTATS D'EXAMENS**

➤ Après délibération des jurys (prévue environ fin mai ou début juin), les résultats pourront être consultés sur Internet par l'ENT (Environnement Numérique de Travail) à l'adresse <http://ent.u-bourgogne.fr>, à condition d'avoir été au préalable inscrit sur la messagerie étudiante.

En cas de problème, s'adresser au **guichet unique informatique**, à la Maison de l'Etudiant.

**PROCHAINE SESSION D'EXAMENS**

Janvier 2025 au titre de l'année universitaire 2024-2025.

UNIVERSITE DE BOURGOGNE UFR SCIENCES HUMAINES			TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS ÉCRITS				Session 2 - Juin 2024	
L3 HISTOIRE							CE TABLEAU TIEN LIEU DE CONVOCATION. LES ETUDIANTS DOIVENT SE PRESENTER 30MIN AVANT LE DEBUT DES EPREUVES	
Date	Discipline	Année	Heure	Durée	Epreuve	Lieu	Responsable sujet	
<b>Mercredi 19 juin</b>								
Mercredi 19 juin	HISTOIRE	L3/L3 AMC	10h-12h + tiers temps	2h	UE5 Ouverture - Semestre 5 - Croyances, culture et société (HA/HME)	Platon	L. Mercuri B. Rameau	
Mercredi 19 juin	HISTOIRE	L3/L3 AMC	14h-16h + tiers temps	2h	UE5 Ouverture - Semestre 6 - Croyances, culture et société (HMO/HCO)	Platon	D. El Kenz H. Mazurel	
<b>Jeudi 20 juin</b>								
Jeudi 20 juin	HISTOIRE	L2/L3	14h-16h + tiers temps	2h	UE4 / UE9 Méthodologie - Semestre 3,4,5 et 6 - LV2 Allemand / Anglais / Espagnol / Italien / Latin	Guitton	V. Forgeot / P. Blanc / M. Vieira / A. Zorat	
<b>Mardi 25 juin</b>								
Mardi 25 juin	HISTOIRE	L3/L3 AMC	17h-18h + tiers temps	1h	UE4 / UE9 Méthodologie - Semestre 5 et 6 - LV1 Allemand	Desserteaux	J. Hammon	
Mardi 25 juin	HISTOIRE	L3/L3 AMC	17h-18h + tiers temps	1h	UE4 / UE9 Méthodologie - Semestre 5 et 6 - LV1 Espagnol	Desserteaux	S. Barros Bastidas	

## INFORMATIONS IMPORTANTES :

### Contrôle Continu (TD)

Afin d'organiser les oraux de remplacement, concernant les étudiants ABI ou ABJ en Session 1 dans une ou plusieurs matières de TD aux deux semestres, merci de bien vouloir en faire la demande par e-mail, avant le **lundi 10 juin 2024**, à l'adresse suivante :

[secretariat.histoire@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.histoire@u-bourgogne.fr)

*[indiquez vos nom, prénom, année d'étude et n° étudiant + la/les matière(s) et le(s) semestre(s) concernés]*

**Vous recevrez en retour le(s) jour(s) et heure(s) de votre(vos) convocation(s).**

### Contrôle Terminal (CT)

Pour les étudiants déclarés "Ajourné" ou "Défaillant" à la Session 1, le rattrapage des examens écrits prend la forme d'un oral en Juin, donc n'oubliez pas d'en faire la demande par e-mail, avant le **lundi 10 juin 2024**, à l'adresse suivante :

[secretariat.histoire@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.histoire@u-bourgogne.fr)

*[indiquez vos nom, prénom, n° étudiant + la/les matière(s) et le(s) semestre(s) concernés]*

**Vous recevrez en retour le(s) jour(s) et heure(s) de votre(vos) convocation(s).**